



10 bd Sadi Carnot
91490 Milly la forêt

✉- choredanse.milly@gmail.com

Site :

<http://www.asso-choredanseetloisirs.websco.fr/>

Pour information et application

Objet : nomination provisoire d'un membre du bureau

Lors de l'Assemblée Générale du 19 juin 2023, 3 membres du bureau ont été réélus :

- Isabelle RUEL, présidente
- Irène DEPRETZ, trésorière
- Luc GAUTHIER, secrétaire

Cette élection portait à 3 le nombre d'élus au sein du bureau, donc le minimum requis par nos statuts

Le décès de Luc, élu et bénévole assidu, est tristement survenu ce 17 novembre 2023.

Pour le fonctionnement de l'association, nous nous devons d'appliquer l'article 9 de nos statuts, dont l'extrait figure ci-dessous :

Article 9 : Conseil d'administration ; bureau

L'association est dirigée par un bureau de 3 à 6 membres élus pour 2 ans par l'assemblée générale. Les membres sont rééligibles. Le Conseil d'administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau d'au moins 3 membres :

- 1° Un Président,
- 2° un trésorier,
- 3° Un secrétaire

Pourront y être adjoints, si besoin est, 1 à 3 membres élus supplémentaires :

- un vice président
- un trésorier adjoint
- un secrétaire adjoint

En cas de vacance, le bureau pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé au remplacement définitif par la plus prochaine assemblée générale.

Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent effet à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Comme le précise cet article de nos statuts, les membres du bureau doivent pourvoir provisoirement au remplacement d'un membre manquant.

Aurore JOYEUX, a accepté notre demande.

Aurore connaît particulièrement bien notre association car elle fût pompon girls dans son enfance et adolescence, puis a été animatrice dans notre structure. Maintenant maman, sa fille est l'une de nos petites adhérentes.

Sa nomination prend donc acte à compter du 22/11/2023, et ce jusqu'à la prochaine AG

Cette Assemblée Générale sera organisée en janvier 2024, et de nouvelles élections auront lieu.

Fait à Milly la forêt le 22/11/2023

Isabelle RUEL
Présidente élue

Bon pour accord

Irène DEPRETZ
Trésorière élue

Bon pour accord

Aurore JOYEUX
Secrétaire provisoire

Bon pour Accord